

LE MÉDICAMENT EST CONTRÔLÉ À TOUTES LES ÉTAPES DE SA FABRICATION

# Le circuit du médicament est-il bien contrôlé ?

En France, la fabrication des médicaments suit une procédure précise et réglementée. Un pharmacien contrôle toutes les phases du processus et valide le passage d'une étape à l'autre, depuis l'autorisation de mise sur le marché (AMM) jusqu'à la délivrance au patient. Précautions d'hygiène et de sécurité dans l'usine, surveillance étroite lors du conditionnement et du transport, vérification des dosages prescrits par le médecin... rien n'est laissé au hasard.



1

L'OBTENTION DE L'AUTORISATION DE VENTE



2

L'ARRIVÉE DES MATIÈRES PREMIÈRES DANS L'USINE



3

LA FABRICATION



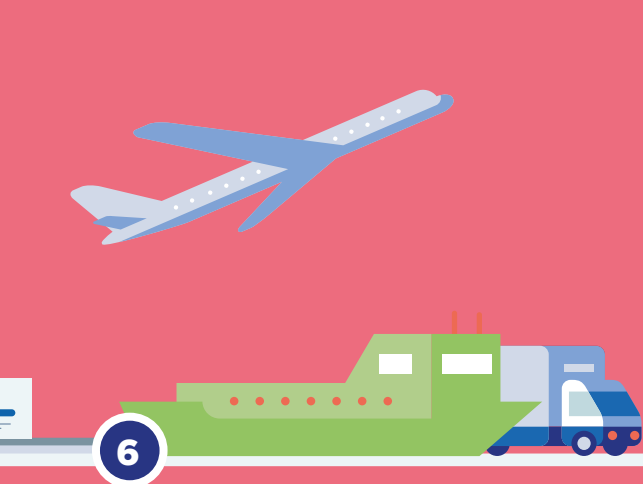
4

LA MISE EN BOÎTE, APPELÉE « CONDITIONNEMENT »



5

LE CONTRÔLE DU PRODUIT FINI



6

LA LIVRAISON



7

LA DÉLIVRANCE

